

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

06 MAI 2026DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0878 190 191****Nom**(en entier) : **PHARMACIE DEMANET**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **RUE DE LA STATION, 26 à 1360 PERWEZ****Objet de l'acte : Nominations statutaires - Changement siège social****Extrait du PV de l'AGE du 01/05/2026**

1. Le président donne lecture de la lettre de démissions des gérants sortants et de sa gestion journalière, Mr. Pierre DEMANET et Mme Françoise DEMANET.

Ces démissions sont acceptées à l'unanimité, avec effet au 30/04/2026 24h00.

2. L'Assemblée décide à l'unanimité de procéder à la nomination, avec effet au 1er mai 2026 à 00h00, comme administrateurs de Messieurs Régis LANOVE, Pascal PEETERS et Thibault DEHAES. Ces mandats prendront fin au terme de 6 années.

3. L'Assemblée décide de transférer le siège social rue E. Dinot 32 à 5590 Ciney.

4. L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme réviseur pour une durée de 3 années le cabinet « Callens, Vandelanotte & Theunissen SRL » dont le siège social est sis à 1150 BRUXELLES, Avenue de Tervuren, 313, représenté par Cécile THEUNISSEN et Laura GUARINO.

Thibault DEHAES
AdministrateurRégis LANOVE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).